



# PROTOCOLE SANITAIRE

*La santé de tous est l'affaire de chacun !*

**La propreté et l'hygiène ont toujours été une priorité à l'Hôtel & Spa Vatel. Suite à la pandémie de Covid-19, nous avons adapté nos mesures de protection de santé pour nos clients, nos étudiants et nos professionnels afin de respecter les règles générales d'hygiène et de conduite imposées par le gouvernement français.**

Depuis le 21 juillet 2021 et jusqu'au 15 novembre 2021, le « pass sanitaire » est obligatoire pour les lieux de réception dans le cadre de mariage, réunions, repas de famille ... ainsi que pour tous nos clients qui désirent prendre leur repas dans notre Brasserie Vatel : petit-déjeuner, déjeuner et dîner.

Aussi, nous vous informons que pour chacun de vos participants il conviendra de se munir obligatoirement d'un des justificatifs ci-dessous et nous vous remercions par avance de votre compréhension.

## Preuves sanitaires valides



### Une preuve de vaccination

(cycle vaccinal complet + délai nécessaire pour le développement des anticorps)



### Une preuve de test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h au moment du contrôle



### Une preuve de rétablissement

(test RT-PCR ou antigénique positif de plus de 15 jours et moins de 6 mois)

*A date, seuls les vaccins reconnus par l'Agence européenne des médicaments peuvent constituer une preuve, mais la Commission européenne souhaite intégrer des vaccins reconnus par l'OMS.*

## LES AUTRES MESURES SANITAIRES

### Obligations des étudiants et professionnels qui les encadrent

- Veiller scrupuleusement à appliquer les gestes protecteurs et les mesures sanitaires préconisés par le gouvernement : se laver régulièrement les mains, éviter tout contact physique direct, porter le masque et/ou les gants, respecter la distanciation physique.
- Se former chaque semaine aux règles et bonnes pratiques du protocole sanitaire en vigueur.
- Un référent est nommé dans chaque département afin qu'il veille à l'application des mesures de protection

### Mesures dans les espaces communs de l'hôtel

- À son arrivée, toute personne entrant dans l'établissement :
  - o doit se rincer les mains à l'aide du gel hydro alcoolique mis à sa disposition,
  - o doit maintenir les distances de sécurité
  - o et doit porter un masque homologué. Les moins de 11 ans sont dispensés du port du masque.

**Les obligations de port du masque prévues au décret du 10 juillet 2020 ne s'appliquent pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus.**

- Chacun doit respecter les règles de distanciation physique, à l'aide de la signalétique.
- Le gel hydro alcoolique est à disposition en de multiples lieux.
- Dans les sanitaires, le savon est distribué et en libre-service, la robinetterie et le séchage des mains se déclenchent sans contact.
- Le protocole de désinfection par les équipes de ménage est renforcé dans les toilettes, sur les poignées de porte, les boutons d'ascenseurs...
- Le mobilier et les sols sont quotidiennement nettoyés et désinfectés.

### Mesures en hébergement

- L'accueil du client a lieu devant les banques équipées de protections en plexiglas
- Les clefs sont désinfectées au préalable
- La chambre est aérée quotidiennement 1 heure minimum
- Le linge de lit et de toilette est lavé à l'aide de produits professionnels désinfectants, passé au sèche-linge et/ou repassé.
- Sont nettoyés et désinfectés à l'aide de produits adaptés :
  - o La salle de bains et les toilettes
  - o Les accessoires de salle de bain et le sèche-cheveux
  - o Les meubles, cintres, poignées de porte et fenêtres, interrupteurs
  - o Les sols (il est recommandé de ne rien laisser au sol afin de limiter les contacts avec les effets personnels)
  - o Au départ du client, le règlement par Carte Bleue est recommandé ; les terminaux sont désinfectés après chaque utilisation.
- Les affaires personnelles de nos clients ne seront pas touchées et nous leur recommandons de les ranger dans les armoires prévues à cet effet pour un meilleur nettoyage et désinfection des surfaces.

### Mesures en restauration, réception et salon de réception

- Le port du masque est obligatoire pour circuler
- Chacun doit respecter les règles de distanciation et le sens de circulation en place
- Seuls doivent être utilisés les ustensiles à usage unique par les clients sur les buffets et par les équipes en service. Nos étudiants et professionnels seront présents à chaque moment pour vous servir.

### Mesures dans le Spa

- La piscine sera accessible exclusivement aux clients de l'hôtel ainsi que le hammam et le jacuzzi
- La piscine reçoit les traitements sanitaires d'usage (contrôle et affichage obligatoire en vigueur)
- La salle de cardio-training est accessible. Chaque matériel utilisé doit être désinfecté après utilisation à l'aide des produits à disposition.

*Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circule trop :*

- - *taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants ;*
- - *augmentation brutale du taux ;*
- - *risque de saturation des services de réanimation.*